

LE PELICAN N° 1

LA REVUE DE L' AGEN UNEF DES SSA

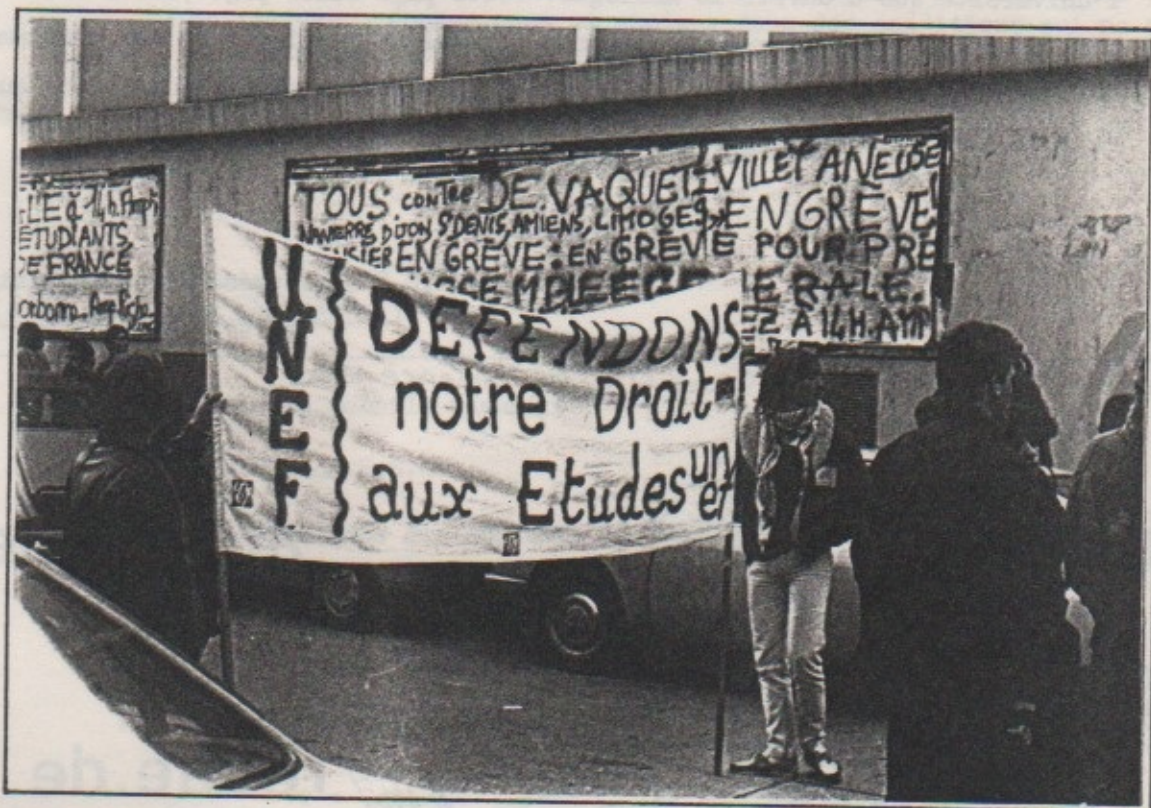


SOMMAIRE

- EDITORIAL..... P 2
- LE CONSEIL DE DEPARTEMENT A.E.S... P 3
- L'UNEF FACE A LA PRESSE..... P 4
- ET LA REVUE DE PRESSE P 5
- POUR PIERRE ANDRÉ ALBERTINI P 7
- UNE EXPO-VENTE DE PHOTOS..... P 8
- POURSUIVRE LA LUTTE..... P 10

LE PELICAN : LE CANARD QUI NE VOUS PREND PAS POUR DES PIGEONS !!

Gratuit pour le premier numero : une brochure sur la sécurité sociale



EDITORIAL



Quoi ? Encore un nouveau journal !? Ah oui mais celui-là est spécial! D'abord avec un nom comme celui-là... Ouai, faut voir! Bref, le PELICAN nouveau est arrivé! Ici, au local, nous venons d'avoir la visite d'information d'un étudiant qui nous a annoncé la création d'une association qui a pour but de vous informer par voie audio-visuelle. Bravo, j'applaudis des deux mains et des deux pieds car l'information est importante à la fac. Imaginez, 27000 étudiants à Nanterre... Le boulot est de taille mais mérite d'être tenté. Le PELICAN s'inscrit dans cette voie. Par exemple, en S.S.A (public auquel s'adresse ce canard nouveau né) qui connaît le conseil d'A.E.S ? Justement, la tâche (entre autre) du n°1 du PELICAN est de vous le faire connaître. Outre ces informations, les réflexions sur l'agen-unef et ses propositions -qui sont, il faut bien le reconnaître, assez méconnues- ce ne sera pas qu'un journal de nous à vous; car nous espérons que ce seront les étudiants S.S.A qui nous aideront à le construire. Dès le n° 2, une page ou plusieurs seront prévues à la publication de vos réflexions. Quoi de mieux pour améliorer l'université que d'ouvrir le dialogue? Cette page ou ces pages, elles vous sont réservées. Dites ce que vous pensez du PELICAN, témoignez de vos problèmes face à l'université et c'est par cette démarche qu'ensemble, nous ferons que Paris X soit plus humaine. Rendez-vous donc au n°2 et bonne lecture.

P. FRAUDIN

1ère année A.E.S et représentant étudiant
au conseil A.E.S

Publicité pour notre confrère de Science éco

Le Rase
n°1

agen unef

revue de
l'association
de sc. éco

5f

conseil d'a.e.s.

La structure du département A.E.S EST la même que les autres départements : ethnologie géographie , histoire , sociologie . Dans ce premier numéro du pélican , nous énumérerons les articles importants du statut. Dans le 2eme numéro , nous ferons les comptes rendus de ce qui se dit au conseil d'A.E.S et nous présenterons les statut de l'U.F.R. de S.S.A.

Art 8 : le conseil des départements dont l'effectif ne peut dépasser 40 membres comprend

- * 1 représentant du personnel administratif
- * 55% d'enseignants-chercheurs
- * des étudiants , dont au moins un représente les étudiants de 1er cycle.

Art 13 : Les membres enseignants et administratifs du conseil de département sont élus pour une durée de 4 ans. Les membres étudiants du conseil sont élus pour une durée de 2 ans

Art 17 : Tout membre empêché peut donner une procuration à un autre membre du conseil. Nul ne peut disposer de plus d'une procuration. Le mandataire doit appartenir au même collège que le mandant.

Art 18 : Le vote secret est de droit lorsque un membre du conseil le demande. Il est obligatoire lorsqu'il s'agit de vote sur des personnes.

Art 19 : Le département est dirigé par un directeur, assisté d'un directeur adjoint , élus pour une durée de 5 ans. Ils doivent avoir rang de professeur ou de maître de conférence de l'U.F.R. (actuellement , la directrice du département A.E.S. est Mme Personaz)

Art 24 : Le directeur est assisté d'un comité de direction qui comprend , outre le directeur adjoint un autre enseignant appartenant nécessairement à un collège différent de celui du directeur et du directeur adjoint si ceux-ci sont du même collège , deux étudiants , le membre du conseil de département appartenant au personnel administratif.

Art 49 : Le directeur propose l'ordre du jour. Enseignants , étudiants , personnel A.T.O.S. peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour de toute question qui leur importe par l'intermédiaire d'un membre du conseil.

Art 70 : Les étudiants et le personnel (enseignants , chercheurs , A.T.O.S) disposent de la liberté d'information et d'expression à l'égard des problèmes politiques , économiques et sociaux dans des conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et de recherche. Ils jouissent aussi des libertés syndicales. Aucune discrimination ne peut être faite sur la base d'opinions ou d'appartenance , qu'elles soient d'ordre religieuse , social , racial , politique ou idéologique.

DANS LE NUMERO PROCHAIN :

P. FRAUDIN

- * étudiants cobails rémunérés ?
- * l' U.F.R de S.S.A
- * comptes rendus des conseils d' A.E.S
- * la revue de presse
- * le combat des étudiants continue
- * vos lettres
- *etc.....



L'UNEF FACE A LA PRESSE

Extrait de la conférence de presse présentée par Marc Rossetti (secrétaire au bureau national de l'unef) le 7 janvier 1987 .

Beaucoup d'étudiants de Nanterre et notamment des étudiants de S.S.A , ne connaissent toujours pas l'UNEF SE ; nos revendications pour " faire du neuf à l'université " , nos actions menées sur la fac (dédoublements de TD par exemple) , notre démarche durant la greve. Et pourtant " (...) durant toute l'année passée, nous avons assisté à une montée des luttes étudiantes , dans lesquelles l' UNEF a joué un rôle important (...): notre campagne sur le droit aux études en mars, notre bataille contre le projet GERUF et la libéralisation des droits d' inscription en mai/juin; nos actions pour réintégrer 2000 bacheliers en juillet et enfin la semaine nationale d'action et les trois jours pour le réengagement financier de l'état dans l'enseignement supérieur fin octobre, début novembre... " (d'ailleurs début novembre, en S.S.A nous sommes entrés dans les amphes pour faire signer les cartes pétition)

"...Echecs, abandon, conditions de vie et d'études qui se dégradent à la fac d'un côté, chômage ou sous qualification de l'autre; la crise frappe durement l'université et les étudiants. Elle a été le facteur déterminant de la progression des luttes et des revendications qui ont abouti aux grandes manifestations des 27 novembre et 4 décembre et au retrait du projet ". Cependant aujourd'hui, il ne faut pas baisser les bras!

"...le projet de loi retiré, le problème de l'enseignement et de la formation universitaire reste entier" car "si elle est bien réelle, la volonté de changer nos facs doit mûrir. La tenue des Etats généraux au mois de mars prochain, la création de comités de réflexion dans de nombreuses universités sont autant d'efforts en ce sens. DE nombreux syndiqués à l'UNEF participent à ces structures" (Nous avons participé par exemple au dernier collectif S.S.A du mercredi 28 janvier)

"L'UNEF entend mener l'action avec l'ensemble des étudiants

* Impulser et élargir le débat sur l'université dans le cadre de la préparation des Etats généraux.

* Agir concrètement pour des améliorations diverses dans nos conditions de vie et d'étude (crous, r.u., cité u....)

* Gagner la réunion d'un collectif budgétaire car le budget voté cet automne colle aux orientations aujourd'hui caduques, du projet Devaquet.

* Gagner le réengagement financier de l'Etat dans la sécurité sociale."

"De plus l'unef n'a pas été inexistante durant le mouvement.

Dans de nombreuses universités, nous avons , aux cotés d'étudiants non syndiqués animé la lutte. De surcroit, il n'y a qu'à comparer les 10 points de la motion de la coordination nationale du 11 décembre avec les propositions faites par l'unef depuis plus de 2 ans pour s'apercevoir que notre influence est allé bien au delà du nombre de syndiqués" Mais attention, le projet est certes retiré, mais ce n'est pas gagné pour autant. Nous devons rester vigilant car: "...un autre projet de réforme de l'enseignement supérieur se prépare" C'est pourquoi l'unef appelle tous les étudiants à débattre, progresser, agir pour enfin gagner le droit d'étudier librement

Corinne FLEURET , étudiante en 1ere année d'histoire.

« **N**OUS entendons préparer les états généraux du mois de mars dans la lutte », ont souligné, hier matin, au cours d'une conférence de presse, les responsables de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). Après le « succès historique » remporté avec le retrait du projet de loi Devaquet sur l'enseignement supérieur, le syndicat étudiant a l'ambition de créer un vaste rassemblement afin d'obtenir de nouveaux acquis et de faire en sorte que les « étudiants soient acteurs de la lutte pour la transformation de l'université ».

Marc Rossetti, secrétaire national de l'UNEF, a précisé la « contribution originale » que l'organisation souhaite apporter au mouvement étudiant et à la réflexion en cours sur l'avenir de l'université. Une brochure — diffusée dès la semaine prochaine sur les campus — fera connaître les propositions du syndicat pour « faire du neuf » dans l'enseignement supérieur. Un autre document sera également popularisé dans les sacs afin de développer l'action pour l'amélioration de la protection sociale.

« Le projet de loi retiré, les problèmes de l'enseignement et de la formation universitaire restent entiers », a montré Marianne Sunner. « Il s'agit maintenant d'opérer des transformations dans tous les domaines : financement des établissements, formations, contenus des études, aide sociale directe et indirecte, structures. Cela demande la participation de tous les étudiants. » L'UNEF note, à ce propos, que bien des choses ont changé dans les têtes après les luttes de novembre-décembre ; l'idée que la lutte ne sert à rien a été bousculée ; le modèle américain, les vertus prêtées à la privatisation et à la sélection ont déjà été mis à mal. « Pour autant, a indiqué Marc Rossetti, nous avons conscience que rien n'est acquis. Si la sélection est jugée insupportable par la majorité des étudiants, ils en reconnaissent, dans le même temps, les qualités. » Pour l'UNEF, « si elle est bien réelle, la volonté de changer nos universités doit mûrir ». Le syndicat ne dissocie pas le

débat engagé un peu partout, l'existence de « comités de réflexion » dans de nombreuses universités de l'action immédiate pour l'amélioration des conditions de vie et d'études.

« Nous entrons dans la période des examens qui sont habituellement synonymes de saccages, d'échecs et de premiers abandons », a fait observer Marianne Sunner. Dans le même temps, le retrait du projet Devaquet n'a pas effacé le budget voté en novembre dernier en cohérence avec les orientations ultra-ségrégatives du texte de loi. L'UNEF entend donc gagner avec les étudiants

« un collectif budgétaire » et « le réengagement financier de l'Etat dans la Sécurité sociale ». Elle souligne que, depuis 1984 — où l'« élitisme » est devenue doctrine officielle — « les mauvais coups se sont multipliés » : prolifération des filières soumises à des quotas et à des numerus clausus ; casse de l'aide et de la protection sociale ; pourrissement de la situation des œuvres universitaires ; remise en cause dans les faits du baccalauréat comme premier diplôme universitaire. « Nous ne sommes pas pour le statu quo », ont déclaré les responsables du syndicat ; « il est urgent, pour l'avenir immédiat des étudiants, que des modifications soient obtenues sur tous ces points ». Autrement dit de battre en brèche les « principes du pro-



L'UNEF-SE rejette l'idée d'une réunification

Le mouvement de grève du mois dernier dans les universités a redonné de l'appétit aux syndicats étudiants. (Quelques jours après l'UNEF-ID (indépendante et démocratique, proche des socialistes), qui a pour ambition de devenir la grande organisation représentative du monde étudiant, voire lycéen (*Le Monde* du 6 janvier), l'UNEF-SE (Solidarité étudiante, proche des communistes) présente à son tour le bilan qu'elle dresse du mouvement de novembre-décembre et ses projets pour 1987. Avec un souci transparent : éviter que sa rivale ne s'offre la part du lion.

Elle rappelle le rôle « important sinon décisif » qu'elle estime avoir joué dans la préparation de la révolte de l'automne dernier. De même, ajoute-t-elle, il n'y a qu'à comparer les revendications de la coordination nationale étudiante de décembre avec ses propres positions « pour s'apercevoir que son influence est allée bien au-delà du nombre de syndiqués » (1).

Soucieuse de préparer les Etats-Généraux de l'enseignement supérieur prévus pour le mois de mars par la dernière coordination étudiante, elle diffusera dès les prochains jours deux brochures précisant ses propositions sur l'avenir de l'Université (financement, contenu des formations, examens...) et la protection sociale étudiante. Et elle entend susciter des « assises » de réflexion dans chaque université, selon la recette déjà expérimentée à Paris-VIII (Saint-Denis).

Elle rejette en revanche catégoriquement les appels à la réunification des différentes familles du syndicalisme étudiant, et notamment de ses deux principales composantes, lancés de divers côtés depuis le mois

jet Devaquet qui sont toujours en application dans les universités ».

« S'il y a une leçon à tirer de l'année 1986, c'est l'efficacité de la lutte organisée », a fait observer Marc Rossetti. « C'est la raison même de l'existence de l'UNEF », a-t-il ajouté, en renouvelant son appel à la lutte et à « la vigilance » à l'égard des projets du gouvernement.

Marc Rossetti a également tenu à « réaffirmer la complète solidarité de l'UNEF avec tous les travailleurs en lutte — notamment les cheminots — qui se battent pour la préservation de leur outil de travail. C'est une partie de notre avenir qui se joue dans ces conflits sociaux qui éclosent un peu partout », a-t-il conclu.

Jean-Paul Monferran

L'humanité (8.01.87)

de décembre. Certes, l'UNEF-ID, proche des socialistes, lors de son collectif national du 4 janvier, a écarté l'hypothèse de grandes retrouvailles au « sommet » entre les deux organisations étudiantes rivales. Mais elle souhaite attirer à la base des adhérents ou des sections de sensibilité socialiste.

Or il se trouve que des militants de l'UNEF-SE qui sont membres par ailleurs de Socialisme et République (l'ex-CERES animé par Jean-Pierre Chevènement) viennent d'inviter les deux UNEF à dépasser « les limites et le sectarisme politique qui leur sont propres » et à construire ensemble une organisation étudiante « vraiment représentative ». Dans leur texte, intitulé « Pour une université moderne », ces militants formulent quelques propositions qui risquent de paraître très saumâtres aux dirigeants des syndicats : « Il faut dépasser la querelle du financement public et privé des universités » ; pour répondre aux besoins du public de plus en plus diversifié de l'Université, « il n'est pas possible d'imposer à tous le même cursus » ; « pluridisciplinarité et professionnalisation des formations sont des éléments complémentaires ».

GÉRARD COURTOIS.

(1) Lors des dernières élections étudiantes de février 1986 l'UNEF-SE a obtenu 23 % des voix contre 37 % à l'UNEF-ID. Le taux de participation était de l'ordre de 13 %.

Le Monde (10.01.87)

revue de presse (suite)

L'article du Monde du 10/01/87 intitulé " l' unef-se rejette l'idée d'une réunification insiste sur l'hostilité de la part de l'unef à la réunification des deux unef (unef et unef-id). C' est ce qui donne l'idée d'un certain sectarisme de la part de l'unef. Or, en fait, de nombreuses données nous empêchent d'intégrer une éventuelle grande unef (n' oublions pas que l'unef crée en 1907 est la notre)

Tout d'abord, la proposition d'une partie des tendances politiques de l' unef-id ne s'est pas accompagnée de concessions substantielles en ce qui concerne la structure actuelle de ce syndicat (dont le bureau national est élu d'un tiers tout les trois ans)

De plus, la ligne de l' unef diverge, tant par ses revendications que par ses méthodes de celle des autres syndicats. Dès le départ, par exemple, notre lutte contre le projet Devaquet était aussi une lutte contre la logique de ce projet et allait bien au delà des revendications concernant la sélection, les droits d'inscription.... Nous en voulons pour preuve que les conclusions du comité réflexion et le travail de matière grise nous semblent très intéressantes. Actuellement, nous entendons poursuivre notre mouvement revendicatif, en nous basant essentiellement sur l'auto-organisation des étudiants.

Nous ne sommes pas un syndicat sectaire opposé à tout débat sur la manière de revendiquer et d' agir car la concertation a lieu avec chaque militant et rien ne se fait sans son soutien, indépendamment de son opinion politique, ce qui ne semble pas être le cas de tous les syndicats.

L'article a aussi parlé de divergences politiques. Nous ferons simplement remarquer qu'une minorité des socialistes de l'unef (et il y en a beaucoup, preuve d'une démocratie certaine à l'unef) sont proches de Chevenement. Une majorité des socialistes de l'unef est de toute façon contre la réunification. A bon entendeur, salut.

le service de presse de l'agen unef
et son responsable (S.S.A)

POUR ALBERTINI



Pierre André Albertini: vous connaissez?

Un peu, et encore...: disons que ce nom vous dit vaguement quelque chose. Étonnant cette absence d'informations, quand on sait que ce jeune coopérant français est emprisonné depuis bientôt deux mois et demi en Afrique du Sud.

Étonnant? vraiment étonnant? finalement, pas tellement étonnant quand on sait aussi que la France n'a jamais voulu prendre de positions fermes à l'égard du gouvernement Sud Africain.

Ainsi et par exemple, la France fait partie des pays qui se sont refusés à prendre des sanctions économiques efficaces vis à vis de l'Afrique du Sud; ce qui aurait pourtant dû permettre de "l'asphyxier". De la même façon, la récente venue en France de Peter Botha, actuel premier ministre Sud Africain, témoigne du relatif désintérêt des autorités françaises pour la lutte contre l'Apartheid.

Dès lors, comment s'étonner du peu de bruit que fait "l'affaire Albertini". De même, comment s'étonner du manque d'effort de nos dirigeants pour lui permettre de regagner la France.

Mais, qu'a fait au juste Pierre André qui permette de justifier une durée d'incarcération aussi longue, et ce dans des conditions dont la dureté s'imagine difficilement? Jusqu'au 20 janvier 1987, Pierre André ALbertini était accusé sans aucune preuve, d'avoir transporté des armes pour le compte de l'A.N.C. Mais, toutes les accusations sont récemment tombées et le procès Albertini n'aura pas lieu.

Pourtant, malgré ce constat d'innocence, Pierre André Albertini demeure en prison à la disposition du pouvoir raciste. Ce dernier entend témoigner à charge contre des opposants au régime, ou considérés comme tels et qui doivent comparaître du 16 au 31 mars. Il y a fort à parier, que Pierre André Albertini risque de nouveau d'être poursuivi s'il refuse de témoigner dans le sens de l'accusation.

Pierre André ALbertini est maintenant un otage des racistes puisque sa détention est illégale en matière de droits de l'homme comme en droit international. Une chose est sûre: l'innocence de Pierre André Albertini reconnue, il faut l'arracher le plus rapidement possible aux geôles Sud-Africaines.

Agissons pour la libération d'Albertini, manifestons notre solidarité en signant la pétition pour sa remise en liberté.

(au local F 307 AGEN-UNEF.)

Anne Lachal, 1^{ère} année Histoire/A.E.S.

expo photos

Les manifs étudiantes resteront , malgré les brutalités qu'elles ont subie , un bon souvenir pour la majorité d'entre nous . Pourquoi ne pas garder ces souvenirs en photo . Un étudiant les a prise pour vous . Elles sont exposées à l'agen-unef en F 307 et le seront jusqu'à la fin février . Ne loupez pas cela . Vous voulez en acheter ? Il suffit de les commander (4,50 l'unité) au bureau de l'agen-unef , toujours en F 307 .

Le Pélican , en exclusivité en présente trois (plus celle de la couverture) dans ses pages .







POUR SUIVRE La LUTTE !

Le mouvement étudiant a gagné une bataille mais pas la guerre. Nos conditions d'études restent précaires. Les droits d'inscription ont augmenté de 400 % en 6 ans, en ce qui concerne l'investissement par l'étudiant, la France est en queue du peloton juste devant l'Espagne et le Portugal.

Nos salles de TD manquent de chaises et de stores, nos fiches de TD s'amenuisent d'années en années. Le contenu de nos diplômes est bien souvent inadapté aux réalités concrètes.

La fac ne doit pas seulement être un lieu où l'on vient écouter la "bonne parole" du mandarin (qui souvent n'a pas changé son cours depuis dix ans). Cela doit être un lieu de réflexion, d'animation culturelle, d'échange. Cela ne se fera pas sans nous.

Il nous paraît nécessaire de gagner tout de suite la guerre sur nos conditions d'études, sur le contenu de nos diplômes, sur les œuvres sociales. Le conseil d'administration et les conseils d'UFR veulent mettre en place des comités de réflexion en vue des assises nationales de l'éducation. N'en déplaise à ces messieurs ce n'est pas le conseil d'administration qui a gagné le retrait du projet de loi Devaquet mais les étudiants dans leur unité et leur diversité.

Nous devons maintenir l'unité de tous les étudiants en respectant leur diversité. Nous proposons la création dans chaque U.F.R. de comité d'action et de réflexion rassemblant étudiants (syndiqués et non syndiqués), enseignants et personnels A.T.O.S.. Unité, réflexion, action sont les trois mots qui doivent inspirer notre lutte pour transformer l'université française.

Sylvain Zeghni, maîtrise ès A.E.S

Poursuivre
La LUTTE 1

DEFEND TA SECU ETUDIANTE AVEC NOUS



AGEN UNEF F 307